



# Accueil des urgences médico-chirurgicales en service de pédiatrie

**Diplôme** DIU

**Domaine d'étude** Sciences, Technologies, Santé

**Mention** Accueil des urgences médico-chirurgicales en service de pédiatrie

*Cet enseignement a pour but de donner une formation complémentaire à des médecins ayant reçu une formation pédiatrique minimale afin de leur permettre, au niveau des services d'urgences des hôpitaux généraux ou des services d'urgences pédiatriques des CHU et de certains CHR une prise en charge correcte s'intégrant dans le système de soins actuels.*

*Cette formation ne concerne ni les urgences néonatales en maternité, ni la réanimation pédiatrique polyvalente ni les soins intensifs.*

## Objectifs

Formation complémentaire en pédiatrie

## Pour qui ?

### Public visé

- > Les titulaires du diplôme d'état de médecin, qualifiés en médecine générale
- > Les médecins spécialistes en pédiatrie
- > Les médecins spécialistes en Santé Publique
- > Les internes de médecine générale : leur diplôme sera validé après obtention de leur diplôme de docteur en médecine et de leur qualification en Médecine Générale
- > Les médecins étrangers qualifiés en pédiatrie

### Pré-requis

#### Obligatoires :

Niveau d'entrée minimal : Bac + 6 et +

### Conditions d'admission

Les critères permettant l'autorisation d'inscription au DIU sont les suivants :

1 – les internes de médecine générale ayant déjà validé un stage dans un service d'urgences pédiatriques validant pour le DIU sont autorisés à s'inscrire.

2 – les médecins et internes n'ayant pas validé de stage en pédiatrie doivent fournir une lettre de motivation et une lettre de parrainage d'un pédiatre hospitalier dont le service est validant, précisant les dates du stage pratique ou des gardes validantes. Ce stage pratique dans un service validant en tant que terrain de stage fera l'objet d'une convention. La durée du stage pratique sera d'au moins 4 semaines dont 1 semaine dans un secteur d'urgences chirurgicales pédiatriques.

EXAMEN PROBATOIRE : Cet examen sera obligatoire pour tous les médecins étrangers hors union européenne.  
Un examen probatoire écrit sera organisé. Il portera sur le programme pédiatrique du 2ème cycle

# Programme

---

**Durée : 1 an de novembre à mai**

## L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE :

Il comporte **10** séances de **7** heures, soit **70** heures en alternance à **LYON, GRENOBLE** et **ST ETIENNE**.

La liste des cours est fournie en début d'année universitaire.

L'assistance aux cours est **OBLIGATOIRE** et un maximum de trois absences sera toléré sur la totalité de l'enseignement.

## LE STAGE PRATIQUE :

Le stage sera d'une durée minimale de **4 semaines**, soit sous forme de journées complètes soit sous forme de **20 demi-gardes** dont **1 semaine** dans un secteur d'urgences chirurgicales d'un service validant.

Une liste des services validants est établie par la commission pédagogique.

Le stage pratique ou les gardes ne sont exigés que pour les médecins n'ayant pas validé 1 semestre dans un service d'urgences pédiatriques validant.

## LES GARDES :

Il est à noter que la Commission Pédagogique peut étudier la possibilité de dérogations, validation d'un stage pour les candidats ayant exercé des fonctions d'interne pendant plus de 4 semaines dans un service validant.

## ATELIER DE GESTION DES URGENCES VITALES CHEZ L'ENFANT :

Une journée de formation aux gestes d'urgences vitales chez l'enfant selon le modèle de l'European Resuscitation Council sera rendue obligatoire pour tous les étudiants du DIU. L'enseignement sera constitué d'ateliers pratiques selon la méthodologie de l'European Paediatric Life Support.

## MEMOIRE

Sujet à définir avec le maître de stage. Soutenance organisée en général en octobre. Possibilité de demander un sursis (session avril de l'année universitaire suivante). Mais il faut alors prévenir en septembre et prendre obligatoirement une nouvelle inscription à la faculté.

# Equipe pédagogique

---

Dr Olivier MORY

# Validation

---

## ELEMENT DE LA VALIDATION

- Avoir participé à au moins 7 des 10 modules d'enseignement théorique
- Avoir validé un mémoire (dirigé par le maître de stage)
- Avoir validé la formation aux gestes de l'urgence vitale chez l'enfant
- Un stage d'au moins 4 semaines ou 20 demi-gardes, pour ceux qui n'ont pas validé de stage de pédiatrie durant leur cursus d'interne.

**SERONT DECLARES ADMIS** les candidats ayant la moyenne au mémoire et ayant validé les autres éléments.

# Coût de l'inscription

890€

## Détail coût d'inscription

**Formation continue** : Prise en charge individuelle : 1 000 € / Prise en charge par un organisme : 1 000 €

**Formation initiale** : Inscription principale : 890 € /  
Inscription secondaire : 700 €

## Contact

### Responsable(s)

**Valérie GERENTON**

Responsable Formation Continue en Santé  
fcsante@univ-st-etienne.fr  
04 77 42 14 08

### Contact(s) scolarité

**Véronique PATOUILLARD**

fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr  
04 77 42 14 78 ou 00